Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation

CTSD du 8 février 2021,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Dans un contexte de crise sanitaire et sociale toujours aussi aiguë, nous nous retrouvons aujourd'hui pour étudier la carte scolaire du 1er degré de Meurthe-et-Moselle.

La création de 2 489 emplois au niveau national est une augmentation significative d'autant que les effectifs sont à la baisse. Au niveau départemental, c'est une perte de 4 postes. Ce nombre pourrait paraitre modeste par rapport à la perte du nombre d'élèves encore cette année (moins 1200), mais notre département est celui qui rend le plus de postes de l'académie, voire en France quand d'autres perdent plus d'élèves que nous.

Selon l'Unsa, cela ne nous permettra pas vraiment d'améliorer des conditions d'enseignement attendues par nos collègues, au-delà des dédoublements et de la limitation d'effectifs imposés par la politique ministérielle.

Pour travailler dans de bonnes conditions, les écoles ont des besoins importants, même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, besoin de titulaires remplaçants notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école.

Les dédoublements des classes opérés en GS, CP et CE1 dans l'enseignement prioritaire ne doivent pas faire passer sous silence les tensions qui existent au sein des écoles ordinaires, pour des classes qui ne bénéficient pas du dédoublement et dans les secteurs ne relevant pas de cette éducation prioritaire, qui accueillent pourtant toutes des élèves qui ont des besoins particuliers, ou des troubles du comportement.

Il est désormais temps de poursuivre un autre engagement ministériel, en partie commencé l'an dernier : celui de la limitation à 24 des effectifs de ces mêmes classes en milieu ordinaire sur l'ensemble de notre département. Vous annoncez 80% pour cette année, mais certaines fermetures envisagées surchargeront ces niveaux et obligeront ces écoles à être à plus de 24 en Grande Section, CP, CE1, car on ne peut imaginer trop alourdir les autres niveaux à plus de 27 pour compenser.

Il faudrait que chaque école puisse bénéficier d'une prise en compte spécifique permettant le nombre d'ouvertures nécessaires pour réaliser la mise en place de cette mesure de limitation d'effectifs. L'UNSA Éducation sera vigilante quant à la mise en œuvre des engagements ministériels et défendra toutes les décisions locales qui permettront d'apporter des réponses adaptées aux défis actuels.

Par ailleurs d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire parfois délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses dans ce contexte. Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché, avant tout, les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Les équipes éducatives ont besoin de maître G, de maîtres E, de psychologues scolaires qui ne soient pas submergés par l'administratifs et puissent se consacrer pleinement à leurs missions face aux élèves en souffrance.

Tout comme il nous semble également indispensable de renforcer le nombre d'enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL ou pôles inclusifs d'accompagnement localisés, de renforcer le nombre d'AESH. L'Unsa demande la prolongation des contrats d'AESH et de contractuels qui devraient prendre fin en février jusqu'au mois de juillet.

Nous reprenons également le triste constat que nous vous avons fait lors des précédents CTSD. L'UNSA-Education condamne en effet la fin du dispositif « Plus de maître que de classes » désormais à ranger dans le rayon des souvenirs. Nous regrettons le choix de les sacrifier dans les écoles hors Éducation prioritaire et néanmoins en politique de la ville ou autres, où ils avaient toute leur place et un intérêt tout particulier.

Face aux très nombreuses suppressions programmées, cette carte scolaire ne laisse apparaître aucune création de remplaçants alors que nous savons à quel point la situation est tendue et que les moyens de remplacement sont insuffisants pour répondre à la demande.

Enfin, le SE-UNSA salue l'effort de création de postes de TRS pérennes concernant les décharges de directions des petites écoles, supports que nous proposions depuis bien longtemps. Ces TRS permettront enfin aux directrices et directeurs des petites écoles de 1 à 3 classes d'être déchargés de façon régulière et stable, c'est ce que l'Unsa revendiquait depuis des années.

Je terminerai par des remerciements aux services de la carte scolaire, pour la qualité de leurs documents précis et complets.

Je vous remercie de votre attention.

Adeline GIOVANELLA pour l'UNSA Éducation